



THÉMA ▼


LA
COOPÉRATION
AGRICOLE

Biosécurité et sécurité en élevage

Les coopératives agricoles
dans l'approche « One Health »



SOMMAIRE

Édito. Dominique Chargé

Introduction. One Health / Une seule santé : augmentée, territoriale, avec les agriculteurs.

Marie-Cécile Damave

5	p. 8 Chapitre 1. Biosécurité dans les élevages : les coopératives en première ligne
	Volinéo, groupe Cavac Un suivi et une mise à jour permanente des exigences de biosécurité pour les éleveurs.....10
6	Evel'Up Les rallyes biosécurité facilitent la conception concrète des aménagements dans les élevages.....12
	CAL et Union Cloé Sanibov nous aide à maîtriser le risque de diffusion des maladies contagieuses entre troupeaux bovins.....14
	Groupement SYPROporcs, Groupe Le Gouessant Face à la FPA, nous travaillons transversalement au niveau du groupe Le Gouessant en bénéficiant des enseignements de l'influenza aviaire.....16
	NatUp En cas de risque d'influenza aviaire, nous déployons les mesures de désinfection à l'ensemble des activités de la coopérative.....18
	Terrena L'accompagnement financier des producteurs est conditionné aux mesures de biosécurité.....20

p. 22 Chapitre 2. Sécurité et innovation : les nouvelles frontières de l'agriculture française

Logivia Garder la maîtrise de l'activité de transport pour des livraisons sereines et sécurisées.....24
Sud-Ouest Agri Service SOAS Du personnel fidélisé et formé pour sécuriser le ramassage des volailles.....26
Groupe Altitude Nous créons avec les éleveurs des installations de contention sur mesure.....28
Euralis Nous testons des exosquelettes contre le risque de TMS chez les éleveurs.....30
Laïta – Terrena Des actions de prévention pour préserver la santé de nos chauffeurs laitiers.....32
Sodiaal Union Des Villages sécurité tous les deux ans pour réduire le risque d'accident.....34
Euralis Le monde de l'élevage bovin présente des dangers, mais il n'y a pas de fatalité.....36

p. 38 Chapitre 3. One Health : initiatives en agriculture pour une santé durable

Fertil'Eveil En raison du risque salmonelle, nous sommes depuis l'origine des professionnels de la sécurité sanitaire.....40
Eureden Raisonner l'usage des antiparasitaires pour réduire l'apparition de résistances et l'impact sur la biodiversité.....42
Alicoop Notre démarche ADN se veut, dans l'esprit One Health, d'une santé pour tous.....44

p. 46 Regards
Gilles Salvat, ANSES Magalie Cayon, CCMSA, et Dr Patrice Heurtaut, CCMSA Amandine Gautier, ARS Auvergne Rhône-Alpes



Dominique Chargé

Édito

La Coopération Agricole au travers de son programme de développement agricole et rural a été précurseur en liant ses travaux de Qualité, Hygiène et Sécurité à l'approche globale du One Health. Le «One Health» est un concept détaillant la complémentarité et les interconnexions entre la santé de l'humain, des animaux et de l'environnement. Cette vision guide de nombreux travaux au sein de la recherche, du monde agricole et des coopératives agricoles.

La Coopération Agricole ne déroge pas et prend à bras-le-corps ces notions au sein de son projet stratégique «Vision 2030» qui inscrit le mouvement coopératif comme apporteur de solutions durables pour les filières agroalimentaires.

«La santé au cœur du progrès»

Dans le contexte de transitions actuel, le facteur santé est très important au regard des enjeux sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux.

La santé des agriculteurs mais aussi celle de toutes les personnes impliquées tout au long de la chaîne agroalimentaire sont au cœur de nos préoccupations. La sécurité pour tous, partout et à chaque instant est nécessaire pour assurer une meilleure qualité de vie au travail et pour maintenir un fonctionnement optimal des activités de production.

La santé de nos troupeaux est, elle aussi, fondamentale. Les récentes crises sanitaires telles que la Covid-19 ou l'influenza aviaire, et les épizooties menaçantes comme la Fièvre Porcine Africaine nous rappellent la nécessité de toujours maintenir une vigilance particulière en matière de biosécurité et de sécurité des animaux et des personnes. Il semblerait que l'adage «Mieux vaut prévenir que guérir» prend tout son sens dans cette dynamique. Les coopératives agricoles travaillent, dans une logique d'amélioration

continue, à la gestion des risques toujours plus accrus et de natures multiples.

«Associer Biosécurité et Sécurité en élevage»

Pour améliorer la biosécurité, impliquant la sécurité sanitaire des troupeaux, il peut être nécessaire d'avoir recours à des investissements ou travaux liés aux bâtiments, à de nouvelles méthodes ou formes d'organisation du travail sources d'une meilleure assurance de sécurité pour les éleveurs, salariés ou intervenants en élevage. L'ergonomie des bâtiments, les équipements de protection individuels, la gestion des flux sur la ferme, la signalisation: voilà quelques exemples de thèmes sur lesquels la biosécurité et la sécurité humaine gagneraient à être réfléchies et travaillées de concert. L'approche transversale améliore l'efficacité des mesures prises, et permet de travailler dans des environnements d'autant plus sains.

La préservation de l'environnement complète cette approche. Comme nous l'avons illustré dans nos précédentes publications, les coopératives travaillent aussi sur les enjeux de biodiversité, de qualité de l'eau, de l'air et des sols, d'agroécologie et de préservation des ressources.

Ce Théma met ainsi en lumière les initiatives des coopératives agricoles dans leurs objectifs d'amélioration et d'implication pour la santé du vivant. Il fait office de recueil non exhaustif des pratiques œuvrant pour une meilleure protection sanitaire des animaux, une meilleure santé et sécurité au travail, en associant les approches, et débouchant sur des projets ambitieux et d'utilité commune pour notre environnement. ■

Dominique Chargé
Président de La Coopération Agricole

Introduction

One Health / Une seule santé: augmentée, territoriale, avec les agriculteurs

La définition internationale de «One Health» (Une seule santé) date de 2021. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), «*le principe One Health consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Il reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris les écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante*». One Health est donc multisectorielle, multidisciplinaire et multi-acteurs.

En 2024, Agridéas a publié une note de think tank intitulée «One Health / Une seule santé: augmentée, territoriale, avec les agriculteurs!» à la suite des réflexions d'un groupe de travail qui s'est réuni pendant deux ans, auditionnant une trentaine d'experts et parties prenantes. Il nous a semblé important de nous emparer de ce sujet car, s'il mobilise de nombreux politiques et scientifiques à l'international, il n'accorde que peu de place au monde agricole. Par ailleurs, ce dernier ne s'est pas encore réelle-

ment approprié cette approche. Or, l'ampleur des impacts sanitaires, économiques et sociaux de la pandémie de la Covid-19 a montré qu'il fallait nous organiser pour mieux prévenir et gérer les prochaines crises sanitaires.

Les agriculteurs, les éleveurs, pour trois-quarts adhérent à une coopérative, sont des maillons essentiels d'un dense réseau d'acteurs de One Health. Acteurs terrain au quotidien, ils ont en effet la capacité d'agir localement sur les écosystèmes et les santés des sols, des végétaux, des animaux et des humains. En tant que chefs d'entreprise agricole, les agriculteurs sont des maillons clés de la santé économique des territoires.

Le monde de la médecine vétérinaire est le premier à s'être emparé de l'approche One Health, sensibilisé par les liens étroits entre santé humaine et animale avec des préoccupations de santé publique de premier ordre au niveau mondial telles que les zoonoses, l'antibiorésistance ou les maladies vectorielles. La résistance aux antimicrobiens est un grave problème mondial de santé publique, tant chez les humains que chez les animaux. En France, dans le cadre du Plan Ecoantibio, les éleveurs se sont mobilisés auprès des acteurs de la santé animale et des pouvoirs publics pour faire chuter l'exposition des animaux aux antibiotiques de 47 % depuis 2012. Cela a résulté notamment de bonnes pratiques de biosécurité dans les élevages, du renforcement des programmes de

surveillance, des pratiques environnementales et d'hygiène. La pression de sélection sur les pathogènes a ainsi été réduite, au bénéfice de la santé des humains et des animaux. D'autre part, l'approche «One Welfare» souligne les interdépendances entre bien-être des animaux et des humains. Les éleveurs sont par nature favorables au bien-être de leurs animaux et les pratiques d'élevage y contribuent, dans une logique gagnant-gagnant. Soulignons à ce titre la mobilisation des coopératives agricoles pour accompagner les éleveurs.

Les pratiques des agriculteurs n'impactent pas seulement la santé des animaux d'élevage. Elles jouent également un rôle sur la santé des sols, qui abritent un quart de la biodiversité de la planète, indispensable à leurs différentes fonctions. La transition agroécologique vers une agriculture souvent qualifiée de «régénératrice» (mettant la santé des sols au cœur des pratiques, à la fois bas carbone, favorable à la biodiversité et la qualité de l'eau) est un mouvement qui prend actuellement son envol. Elle est à la fois favorable à la santé environnementale et économique. La maîtrise de l'état sanitaire des plantes cultivées et des récoltes au niveau du stockage conditionne la quantité et la qualité sanitaire de l'alimentation humaine et animale. Le rôle des organismes stockeurs, et des coopératives agricoles en particulier, apparaît ici évident. Si les impacts environnementaux des produits de santé des plantes sont souvent mis à l'index, les efforts de R&D et d'accompagnement à l'utilisation de solutions complémentaires ou alternatives à

la chimie de synthèse (biocontrôle, biostimulants, génétique et numérique pour une agriculture de précision) doivent s'accélérer pour conserver le même niveau de productivité, mis à mal par le changement climatique.

Par ailleurs, l'alimentation durable est un puissant levier de prévention/santé qui doit être renforcé pour être plus efficace, en mettant en place des circuits de transformation et de distribution locaux (par exemple dans des projets alimentaires territoriaux) en complément des circuits longs conventionnels, contribuant à la santé économique des territoires. Premier employeur industriel en France, l'agroalimentaire est un acteur clé du dynamisme économique territorial, notamment avec le maillage des coopératives agricoles. Celles-ci mobilisent, accompagnent et fédèrent les agriculteurs sur de nombreuses actions en lien avec les différentes santés.

Pas de One Health opérationnel sans agriculteurs, acteurs terrain à la croisée des enjeux économiques, sanitaires, climatiques et environnementaux. Ils ont les capacités d'améliorer la santé des territoires dans tous les axes d'un One Health augmenté, sous condition d'un modèle économique viable pour pérenniser leur engagement. Cette transition est un donc enjeu de santé publique. La reconnaissance et la valorisation des agriculteurs comme garants de toutes les santés des territoires et opérateurs d'un One Health augmenté doivent à la fois améliorer l'image de ce métier et rendre les agriculteurs fiers de leur travail. ■

Marie-Cécile Damave

Responsable innovations et affaires internationales, Agridéas

1. <https://www.agrideas.com/notes/one-health-une-seule-sante-augmentee-territoriale-avec-les-agriculteurs/>



Chapitre 1

Biosécurité dans les élevages : les coopératives en première ligne

Les défis sanitaires sont nombreux pour les éleveurs français. Face aux menaces comme l'influenza aviaire ou la Fièvre Porcine Africaine, les coopératives mettent en œuvre des stratégies innovantes pour renforcer la biosécurité. De la formation des éleveurs aux audits rigoureux, en passant par des initiatives originales comme les rallyes biosécurité, les coopératives démontrent leur engagement à protéger la santé animale et la viabilité économique des exploitations agricoles.

La coopérative



**Volinéo, groupe
Cavac**
Challans, Vendée
volineo.fr

Activités

Groupement d'éleveurs de volailles de chair et poules pondeuses de la coopérative Cavac

Les chiffres clés

- **220** éleveurs
- **21** millions de volailles de chair
- **115** millions d'œufs
- **27** collaborateurs
- **70 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Jean-Michel Foulonneau

Technicien volailles et formateur biosécurité pour Volinéo

Témoignage

Un suivi et une mise à jour permanente des exigences de biosécurité pour les éleveurs

Comme dans la plupart des groupements de producteurs de volailles, les adhérents de Volinéo appliquent depuis longtemps des règles sanitaires visant à protéger leurs élevages. Suite aux épidémies d'influenza aviaire ayant touché le Sud-Ouest à partir du milieu des années 2010, le groupement Volinéo en Vendée décide de former aux mesures de biosécurité une partie de ses vétérinaires et techniciens, afin qu'ils deviennent eux-mêmes formateurs auprès des éleveurs. «Des mesures de prévention existant déjà sur le terrain sont devenues progressivement obligatoires, explique Jean-Michel Foulonneau. La limitation de l'accès aux bâtiments d'élevage et la réalisation d'un plan de circulation en font partie. Chaque semaine, nous intervenons auprès de groupes d'une dizaine d'éleveurs pour leur décrire l'influenza aviaire, les sensibiliser au danger qu'elle représente, et leur expliquer comment protéger leur élevage. Aujourd'hui, nous organisons encore des formations de temps en temps pour les nouveaux éleveurs.»

Audits internes et externes

Afin d'assurer le suivi de la mise en place effective des mesures de biosécurité dans les élevages, des audits sont organisés par le service qualité de Volinéo. L'ensemble des techniciens ont au préalable été formés à l'utilisation de plusieurs grilles d'évaluation élaborées au niveau national par l'interprofession (EVA, PULSE). En interne, ces audits se font de manière croisée; les techniciens auditent les élevages de leurs collègues. Chaque producteur est audité une fois par an, ou une fois tous les deux ans à partir d'une certaine note (90 sur 100).

Des audits par un organisme extérieur sont réalisés en outre chaque année sur un échantillon d'exploitations. «Les auditeurs externes observent à la fois notre façon de procéder, et vérifient



les résultats obtenus lors de nos audits internes», précise Jean-Michel Foulonneau.

Au-delà des grilles d'évaluation, les techniciens interviennent toute l'année auprès des éleveurs pour de simples conseils, sur les procédures de nettoyage et désinfection entre bandes par exemple, ou encore pour des analyses d'eau de boisson.

Des recommandations deviennent des obligations

Bien que les nouvelles dispositions (formations, audits) n'aient pas suffi à empêcher l'épidémie d'influenza aviaire ayant touché la Vendée et plus largement les Pays de la Loire à partir de 2022, Volinéo poursuit l'objectif d'une meilleure protection sanitaire de son parc d'élevages. «Maintenant que la crise est dernière nous, il y a un risque de relâchement, prévient Jean-Michel Foulonneau. C'est pourquoi nous continuons à parler de biosécurité, à rappeler les bonnes pratiques: c'est utile contre l'influenza aviaire mais aussi contre les autres pathogènes. Or, il y a encore à faire: d'une part, certains élevages doivent progresser; d'autre part, les exigences de biosécurité évoluent en permanence

dans le sens d'un renforcement, avec certaines recommandations devenant des obligations. C'est le cas, par exemple, de la dératisation, ou du changement de tenue qui doit désormais se faire entre chaque bâtiment d'un même élevage. La combinaison utilisée dans un bâtiment ne quitte jamais ce bâtiment. Les éleveurs doivent donc se mettre à jour en permanence, de même que nous, les formateurs, qui les accompagnons.» ■

RÉSULTATS

- **5 vétérinaires et techniciens** volailles ont reçu une formation de **formateurs** à la biosécurité
- **50 audits** réalisés par an en **interne**
- **10 audits externes** Certipaq par an soit 10 % des élevages chartés EVA

La coopérative



Evel'Up
Plouédern, Finistère
evelup.fr

Activités

Commercialisation de porcs charcutiers, conseil et services aux éleveurs

Les chiffres clés

- **700** éleveurs
- **3,1** millions de porcs charcutiers
- **118** collaborateurs
- **737 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Mélanie Liber

Docteur vétérinaire BreizhPig, référente biosécurité d'Evel'Up

Anne Kerboul

Responsable Système, méthodes et marketing chez Evel'Up

Témoignage

Les rallyes biosécurité facilitent la conception concrète des aménagements dans les élevages

Avec l'apparition des premiers cas de Fièvre Porcine Africaine (FPA) en Belgique en 2018, la France met en place des obligations réglementaires visant à s'en préserver. Un arrêté est publié en octobre prévoyant le renforcement des mesures de biosécurité: formation des éleveurs, désignation d'un référent par élevage, élaboration d'un plan de biosécurité, etc. «Comme toutes les organisations de producteurs, Evel'Up a déployé les formations obligatoires pour les éleveurs coanimées par les vétérinaires et les techniciens, déclare Mélanie Liber. Nous avons sensibilisé et informé les éleveurs au travers d'articles diffusés dans la lettre d'information hebdomadaire de la coopérative. Sur la base de documents réalisés par l'Ifip, le plan biosécurité pour la gestion des flux de chaque élevage a été défini.» «Pour accompagner les éleveurs dans la mise en place des aménagements de biosécurité, nous avons également réalisé un catalogue rassemblant tous les équipements et produits utiles», ajoute Anne Kerboul.

Toutefois, les vétérinaires et techniciens de la coopérative pensent qu'il faut aller plus loin pour faire avancer les éleveurs sur



la question de la biosécurité. «Pour cela, il n'y a rien de plus efficace que des échanges entre eux, estime Mélanie Liber. Nous avons donc repris l'idée des rallyes FAF¹ organisés tous les ans, pour créer des rallyes biosécurité.»

Donner des idées et astuces

En 2021 et 2022, six rallyes biosécurité sont organisés dans le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan. Chacun se déroule sur une journée durant laquelle trois exploitations ouvrent leurs portes pour présenter leurs réalisations en matière de biosécurité. Entre douze et trente éleveurs sont présents afin de faciliter les échanges et la convivialité, notamment au moment du déjeuner. Les visiteurs restent à l'extérieur des bâtiments, là où se concentrent les nouvelles mesures. L'objectif de chaque journée est de montrer des exemples variés d'aménagements pour donner le maximum d'idées et astuces. Les questions abordées sont très pratiques: comment l'éleveur a-t-il clôturé certaines zones? comment a-t-il organisé son sas d'entrée, sa zone d'équarrissage? comment protège-t-il ses matières premières? «Ce n'est pas toujours facile de se mettre en conformité, reconnaît Mélanie Liber. Voir des réalisations concrètes, parfois très simples, permet de mieux imaginer les choses, de préciser certains points réglementaires. Cela peut aider à choisir un type d'aménagement, des matériaux.»

Des messages et documents bien structurés

La référente biosécurité d'Evel'Up est présente à chaque rallye. Elle est accompagnée du technicien ou de la technicienne d'élevage, ainsi que d'un représentant du service bâtiment et/ou matériaux, et éventuellement du (de la) vétérinaire. «Le service Système et méthodes d'Evel'Up a aussi été impliqué dès l'amont de la préparation des rallyes, car nous voulions diffuser des messages et des

documents homogènes et bien structurés», insiste Mélanie Liber. «Pour chaque rallye, les participants recevaient une pochette de fiches techniques illustrées et à vocation pédagogique, précise Anne Kerboul. Nous avons également réalisé une synthèse de chaque visite dans notre lettre d'information.»

Les 90 éleveurs et salariés ayant participé ont été globalement satisfaits, et ces rallyes ont été formateurs aussi pour les techniciens et techniciennes. Les échanges se sont parfois prolongés au sein des groupes de progrès de la coopérative. «La biosécurité est un sujet stratégique qui doit mobiliser tous les métiers dans la durée, concluent Mélanie Liber et Anne Kerboul. Il reste encore des choses à faire. Ces rallyes représentent une grosse organisation mais nous réfléchissons à les renouveler. Ils permettent aussi d'aborder des sujets comme l'accueil et le confort de travail des salariés, ou encore les dispositifs anti-intrusion.» ■

RÉSULTATS

- **6 rallyes** organisés en 2021-2022
- **90 éleveurs et salariés** participants
- Réalisation de **fiches de présentation** des exploitations (plan biosécurité, gestion des flux) et **des aménagements biosécurité** (caractéristiques, réalisation et coûts, recommandations éleveur, etc.), et **8 fiches à thème** (sas d'entrée, zone professionnelle, zone d'élevage, protection matières premières, quai et aire de stockage, gestion des cadavres, quarantaine, stockage litière et paille)

¹. Fabrication d'Aliment à la Ferme.

La coopérative



CAL et Union Cloé
Challans, Vendée
cal-lorraine.fr

Activités

Productions animales et végétales,
agroéquipement, conseil et services aux
agriculteurs

Les chiffres clés

- **2500** adhérents
- **23000** bovins sur un total de **62000**
commercialisés par an par l'Union Cloé
(CAL, Lorca, Comptoir agricole d'Hochfelden)
- **364** collaborateurs
- **360 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Julien Tisserand

Responsable Pôle élevage CAL

Témoignage

Sanibov nous aide à maîtriser le risque de diffusion des maladies contagieuses entre troupeaux bovins

La Rhinotrachéite Infectieuse Bovine, plus connue sous l'acronyme IBR, est une maladie virale contagieuse touchant les voies respiratoires. Elle peut prendre la forme d'encéphalites (veaux), de conjonctivites, d'avortements ou de métrites. Après l'infection et les symptômes, les animaux deviennent porteurs asymptomatiques du virus, celui-ci pouvant être réactivé ultérieurement et entraîner la contamination du troupeau. L'IBR fait donc partie des maladies réglementées par l'État depuis 2006, ce qui implique des mesures obligatoires de prophylaxie collective (dépistage, vaccination). La détection d'un animal malade est signalée auprès des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) et l'exploitation concernée doit suivre un protocole pour assainir sa situation et retrouver un statut indemne. « Notre coopérative compte moins d'une dizaine d'élevages concernés, et la pression de la maladie n'est pas très élevée en Meurthe-et-Moselle, indique Julien Tisserand. Mais l'objectif est d'atteindre le statut indemne au niveau national d'ici à 2027. »

Obtenir le consentement des éleveurs

En charge de l'achat des animaux aux éleveurs adhérents en vue de leur commercialisation, Julien Tisserand souhaite avoir accès en amont aux informations concernant le statut IBR des exploitations, de façon à optimiser l'organisation des flux d'animaux pour éviter toute contamination. « Je me suis rapproché du GDS de Meurthe-et-Moselle pour demander que les opérateurs commerciaux puissent valoriser cette information. Cette demande est remontée à l'échelle de la région Grand-Est et a été acceptée. »

Au même moment, un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) a permis de lancer l'association Harmony Grand-Est visant à



créer une plateforme commune de traitement des données d'élevage pour renforcer les liens entre acteurs et créer des services. « Nous avons pu intégrer le projet IBR au sein d'Harmony et ainsi avoir les moyens de développer l'outil informatique Sanibov, déclare Julien Tisserand. La dernière étape est d'obtenir le consentement des éleveurs pour l'accès au statut IBR de leur exploitation, enregistré au niveau des GDS. » Afin de recueillir le maximum de consentements auprès des 650 éleveurs de la CAL et 2000 éleveurs de l'Union Cloé, une application sur smartphone a été créée et l'information a été relayée par les GDS, les équipes des coopératives, l'outil Est Élevage, ainsi que la presse.

Des messages d'alerte

Aujourd'hui, l'outil Sanibov fonctionne et la phase de collecte des consentements est en cours de finalisation. Quatre coopératives du Grand-Est l'ont adopté dont l'Union Cloé et EMC2. « Grâce au déclenchement de messages d'alerte, la finalité pour les opérateurs commerciaux est d'organiser des tournées de ramassage 100 % indemnes, de prévoir des tournées spécifiques d'exploitations non-indemnes, ou de collecter celles-ci en dernier quand la destination est l'abattage, explique Julien Tisserand. Il s'agit d'éviter de diffuser le virus tout en optimisant les flux et les coûts. C'est un enjeu collectif et les éleveurs en comprennent l'intérêt. »



Sanibov a également été ouvert à la Diarrhée Virale des Bovins (BVD), une autre maladie contagieuse, et on peut imaginer l'élargir dans le futur à d'autres maladies. Par ailleurs, GDS France s'est montré intéressé par cette démarche régionale et a décidé de diffuser l'outil au niveau national. « Il est très important que les GDS s'en emparent pour que Sanibov soit utilisé par un maximum d'opérateurs, insiste Julien Tisserand. La Coopération Agricole représente environ le tiers du marché national et donc seulement le tiers des flux d'animaux. » ■

RÉSULTATS

- **4 coopératives** du Grand-Est ont adopté Sanibov (développement national en cours)
- **95 % de cheptels indemnes** d'IBR dans le Grand-Est
- **Objectif : 99,8 %** de cheptels indemnes d'IBR dans le Grand-Est en 2027

La coopérative



Groupement
SYPROporcs,
Groupe Le Gouessant
Lamballe, Côtes-d'Armor
syproporcs.com
legouessant.com

Activités

Production de porcs standard, fermiers et bio

Les chiffres clés

- 150 éleveurs
- 564 000 porcs
- 7 collaborateurs
- 113 M€ de chiffre d'affaires

Témoignage

Maï Lanneshoa

Directrice de SYPROporcs

Témoignage

Face à la FPA, nous travaillons transversalement au niveau du groupe Le Gouessant en bénéficiant des enseignements de l'influenza aviaire

La Fièvre Porcine Africaine (FPA) a commencé à s'étendre en Europe de l'Est au début des années 2000. En 2018, la Belgique déclare plusieurs cas chez des sangliers à proximité des frontières luxembourgeoise et française. La France commence alors à mettre en place des mesures renforcées de surveillance et de prévention dans les départements frontaliers de la Belgique. En octobre 2018, un arrêté oblige les éleveurs à se former à la biosécurité. « C'est à ce moment-là qu'une cellule de crise a été composée à l'échelle du groupe Le Gouessant, avec le service qualité, les vétérinaires, le service commercial et la direction, afin de coordonner les actions du groupe et d'informer les éleveurs », indique Maï Lanneshoa.

Dès 2019, le service qualité et les vétérinaires proposent des sessions de formation aux éleveurs dans l'objectif de les former et de désigner un référent biosécurité dans chaque élevage. Avec une session organisée chaque mois, plus de 200 personnes sont ainsi formées.

Audit intégré dans le suivi annuel

« Au cours de cette formation d'une journée, les éleveurs commençaient à élaborer le plan de biosécurité de leur élevage de manière théorique, explique Maï Lanneshoa. Puis, à l'occasion d'une visite sur place par notre responsable qualité ou l'un de nos vétérinaires, nous nous assurons que ce plan était réalisable et qu'il respectait bien toutes les exigences. » Les intervenants de SYPROporcs s'appuient pour cela sur le modèle d'audit réalisé par l'Association Nationale Sanitaire Porcine (ANSP). L'outil est aujourd'hui disponible via une application sur tablette et les



résultats peuvent être partagés facilement dans la base de données nationale BD Porc. Pour assurer sa mise à jour, cet audit est désormais intégré dans le suivi réalisé chaque année par la responsable qualité du groupement.

Le groupe a également mis en place un catalogue spécifique rassemblant l'ensemble des équipements nécessaires à la mise en place des plans de biosécurité : grillage, aménagement du sas, vêtements et bottes, signalisation pour la circulation, etc.

Les éleveurs sont régulièrement informés des risques relatifs à la FPA et de son évolution via différents supports : lettres d'information hebdomadaires diffusées par le groupement, flyers de sensibilisation publiés par le groupe, réunions de secteurs et visites en élevage. « Nous y expliquons les risques et les conséquences d'une épidémie, et nous sensibilisons les éleveurs à la biosécurité », précise Maï Lanneshoa.

Un chantier toujours en cours

Le plus gros du travail est aujourd'hui accompli en matière de prévention de la FPA, et les mesures de biosécurité entrent progressivement dans la routine des élevages. Pour les nouveaux bâtiments, les aménagements sont intégrés dès le départ par les éleveurs à l'aide des conseillers. « Les situations d'origine pouvaient être très différentes entre éleveurs : les investissements nécessaires se font donc au

fur et à mesure en prenant en compte aussi les situations économiques, et les travaux prennent parfois du temps, reconnaît Maï Lanneshoa. Nous avançons étape par étape car le chantier de la biosécurité reste toujours en cours en lien avec l'évolution des élevages. »

Le groupement s'efforce néanmoins d'aller plus loin pour renforcer son dispositif : il participe notamment aux travaux professionnels de la filière sur le suivi et l'étude de la FPA. Il élabore également un plan d'action détaillant une stratégie en fonction des différents types d'élevage si un cas de FPA survenait. Il s'agit d'un travail mené transversalement au niveau du groupe Le Gouessant, prenant en compte les enseignements de l'influenza aviaire : organisation logistique des tournées pour les livraisons d'aliments et les départs à l'abattoir, procédures de traçabilité, etc. ■

RÉSULTATS

- 1 cellule de crise de 9 personnes constituée au niveau du groupe Le Gouessant
- 20 journées de formation à la biosécurité depuis 2019

La coopérative



NatUp
Mont-Saint-Aignan,
Seine-Maritime
natup.coop

Activités

Productions animales et végétales,
transformation, conseil et services aux
agriculteurs

Les chiffres clés

- **7 000** agriculteurs
- **66 000** bovins et ovins
- **110 000** tonnes d'aliments
- **1 850** collaborateurs
- **1,6 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

François Bloc

Responsable du pôle animal

Témoignage

En cas de risque d'influenza aviaire, nous déployons les mesures de désinfection à l'ensemble des activités de la coopérative

En raison de sa situation dans le département de Seine-Maritime, une grande partie du territoire de la coopérative NatUp possède une bordure côtière. Bien que la densité d'élevages avicoles soit peu élevée sur ce secteur, l'entreprise est donc très concernée par le risque d'influenza aviaire en lien avec la présence d'oiseaux migrateurs. «*Nous produisons chaque année 110 000 tonnes d'aliments pour l'élevage dont 25 % destinées aux producteurs de volailles, déclare François Bloc. Une épidémie d'influenza aviaire serait donc impactante à la fois pour nos adhérents et pour notre activité. En 2022, des cas d'oiseaux migrateurs malades ont été identifiés et nous avons été classés zone à risque.*»

Mesures préventives toute l'année

Afin de se prémunir du virus, la coopérative a mis en place un protocole spécifique. Dès 2020, suite à l'épisode d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest, les camions livrant les aliments volailles et les voitures des techniciens intervenant dans les élevages avicoles, sont équipés d'un pulvérisateur manuel pour désinfecter systématiquement leurs roues et bas de caisse à l'entrée et à la sortie des élevages, même hors période de crise. Dans le cas d'une crise déclarée (cas détectés sur le territoire), cette procédure de désinfection est étendue à l'ensemble des exploitations agricoles, détentrices ou non d'un élevage de volailles, et à l'ensemble des véhicules entrant et sortant. «*En résumé, nous n'attendons pas d'être en période de crise pour mettre en place des mesures préventives, et en cas de crise, nous ne limitons pas les mesures de désinfection des véhicules aux exploitations avicoles*», synthétise François Bloc.

Un protocole bien perçu

Pour l'activité avicole, l'équipement en pulvérisateurs concerne une dizaine de véhicules dont huit camions d'aliments et deux voitures de techniciens. Pour l'ensemble des activités de la coopérative, une soixantaine de véhicules au total doivent être équipés. «*Il peut nous arriver de faire appel à des prestataires extérieures, souligne François Bloc. Dans ce cas, nous nous chargeons de leur fournir l'équipement pour la désinfection de leurs véhicules.*»

En partenariat avec le Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux (GDMA) de Seine-Maritime et les vétérinaires du département, NatUp a par ailleurs créé en 2021 un module de formation d'une journée à destination des éleveurs. «*Nous profitons aussi de chaque réunion de producteurs pour rappeler régulièrement les règles de biosécurité, indique François Bloc. Globalement, nous avons des retours positifs de la part de nos adhérents et de nos équipes sur notre protocole: il est perçu comme une preuve de professionnalisme. Pour le moment, nous n'avons jamais été confrontés à une crise sanitaire. Mais il faut s'y préparer dans le but de s'en préserver, y compris pour les bovins et ovins.*» ■



RÉSULTATS

- **10 véhicules** circulant en élevages avicoles équipés d'un pulvérisateur de désinfectant toute l'année
- **60 véhicules équipés** en cas de crise

La coopérative



Terrena
Ancenis,
Loire-Atlantique
terrena.fr

Activités

Productions animales et végétales,
transformation, conseil et services aux
agriculteurs

Les chiffres clés

- **19 000** exploitations dont 623 éleveurs de volailles
- **147 000** tonnes de volailles commercialisées
- **11 300** collaborateurs dont 3300 chez Galliance
- **5,5 Md€** de chiffre d'affaires dont **890** millions pour Galliance

Témoignage

Dominique Grasset

Président de la filière volailles de Terrena

Témoignage

L'accompagnement financier des producteurs est conditionné aux mesures de biosécurité

Implantée dans les Pays de la Loire, la branche volailles de la coopérative Terrena a été très durement touchée par l'influenza aviaire en 2022. Bien avant cette crise, depuis de nombreuses années, les bâtiments avicoles intégraient des équipements permettant d'«arrêter les microbes à la porte» selon le principe de marche en avant: un sas deux zones permettant de changer de vêtements et de chaussures, et équipé d'un lavabo pour se laver les mains. Dans les bâtiments neufs, apparaissent même des sas trois zones avec davantage d'espace et d'ergonomie pour se changer. «Au moment de la première crise d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest qui ne nous avait pas touchés, nous avons commencé à travailler aussi sur la désinfection des roues des véhicules entrant et sortant des exploitations, et sur les plans de circulation sur les sites, indique Dominique Grasset. Mais c'est seulement au moment de la crise de 2022 dans notre région que nous avons officiellement demandé aux éleveurs de s'équiper.»

Aujourd'hui, l'installation d'un poste de désinfection à l'entrée des sites de production de volailles fait partie de la réglementation. Et Terrena a conditionné son accompagnement financier pour la construction ou la rénovation de bâtiments, à la présence de cette mesure de biosécurité.

Remettre l'accent sur la désinfection

«Nous estimons qu'un producteur sur deux est désormais équipé, avance Dominique Grasset. Bien sûr, cela est perçu comme une contrainte supplémentaire. Ce n'est pas si simple d'installer un poste de désinfection: il faut une arrivée d'eau, mettre le circuit hors-gel en hiver, etc. Mais remettre l'accent sur la désinfection est important, et pas seulement contre l'in-



fluenza aviaire. Cela a un effet sur la situation sanitaire dans son ensemble, dont les salmonelles par exemple.»

Outre le poste de désinfection, les exploitations avicoles doivent aussi mettre en place un plan de circulation des véhicules sur le site, également basé sur la marche en avant. Les techniciens de la coopérative ont été formés à l'élaboration de ces plans, ainsi que les éleveurs au cours de réunions collectives. «Nous commençons à dessiner notre plan pendant la formation, puis nous le finalisons de façon individuelle avec notre technicien. Le principe est que les flux sales, à savoir les animaux partant à l'abattoir, les fumiers et les cadavres, ne croisent jamais (ou au minimum) les flux propres constitués des poussins, des litières et des aliments.» Ce plan de circulation doit être intégré dans le classeur «réglementation» des éleveurs. Son application nécessite parfois des aménagements.

Sensibilisation permanente

Terrena a également décliné son principe de conditionnalité des aides à des équipements liés à la sécurité – par exemple les dispositifs antichute sur les silos d'aliments – et aussi à d'autres filières (équipements de contention pour le chargement des bovins). «Outre la conditionnalité de nos aides, il faut une sensibilisation permanente à la sécurité et la biosécurité, conclut Dominique Grasset. Nous faisons un point à chaque réunion de producteurs. Cet hiver par exemple, nous avons abordé le changement de tenue complet désormais obligatoire dans la charte interprofessionnelle EVA en production de poulet de chair.» ■

RÉSULTATS

- **10 à 20 % d'aides** apportées pour la reprise, la rénovation ou la construction de bâtiments
- Environ **30 bâtiments** rénovés ou construits **en 2023** (année basse post-influenza aviaire)



Chapitre 2

Sécurité et innovation : les nouvelles frontières de l'agriculture française

Dans un monde en constante évolution, l'agriculture française fait preuve d'adaptabilité et de résilience. De la santé des éleveurs à la sécurité des employés, les coopératives agricoles innovent pour améliorer les conditions de travail et la productivité.

La coopérative



Logivia
Aiserey, Côte-d'Or
logivia.fr

Activités

Service de transport mutualisé des coopératives Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Soréal Nutrition Animale

Les chiffres clés

- **140** véhicules
- **3,5** millions de tonnes par campagne
- **180** collaborateurs
- **32 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Sylvain Baudry

Directeur de Logivia et de Soréal,
directeur des pôles énergies, transformation
et logistique de Dijon Céréales

Témoignage

Garder la maîtrise de l'activité de transport pour des livraisons sereines et sécurisées

La société Logivia est née en 2016 de la volonté des coopératives Dijon céréales et Bourgogne du sud, ainsi que de Soréal Nutrition Animale (filiale de Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, 110 Bourgogne, Interval, In Vivo), de mutualiser leurs services de transport. «Ce choix de créer une filiale spécialisée a été fait pour éviter d'avoir à sous-traiter l'activité de transport, dans le but d'en garder la maîtrise, justifie Sylvain Baudry. Avant 2016, notre flotte était sous la convention collective de la meunerie. Nous étions le pôle livraison de Soréal; nous sommes devenus une filiale de transport, dépendant de la convention collective du transport. Ceci afin de recruter et fidéliser des conducteurs professionnels et d'optimiser la logistique.»

Pour le dirigeant, la qualité de livraison d'une entreprise est un outil de différenciation voire de conquête de nouveaux clients. Et maîtriser l'intégralité du processus est un moyen d'en maîtriser les risques. Les livraisons d'aliments pour Soréal représentent un tiers des activités de Logivia. Dans ce domaine, la question de la sécurité se pose *a priori* à deux niveaux: la sécurité routière lors du transport et la sécurité sur la ferme à la livraison. «En réalité, complète Sylvain Baudry, la conduite et la livraison sont les deux dernières étapes d'un processus de cinq étapes. La maîtrise des risques débute dès la prise de commande, la planification des tournées et le chargement à l'usine.»

QR codes à flasher sur les silos

Pour optimiser ses résultats, Logivia a donc travaillé sur le management, la réalisation et les ressources disponibles à chacune de ces étapes. «Il faut aller à l'origine des dysfonctionnements et ne pas se contenter de solutions approximatives, déclare Sylvain Baudry. S'il existe une possibilité d'erreur dans le circuit, elle sera faite un jour ou l'autre.» Ainsi, pour que la commande soit fiable



et précise, l'éleveur la saisit sur une application smartphone où ses données sont pré-renseignées: il ne peut commander que les produits figurant dans son plan d'alimentation. Concernant la tournée, sa planification est soumise à un paramétrage informatique afin qu'elle soit réalisable. Elle est soumise aussi à la disponibilité des aliments dans les usines, vérifiée avant toute validation. Côté transport, le matériel doit être en bon état, et à l'arrivée, le lieu précis de livraison doit être identifié à l'aide de silos numérotés, pour décharger le bon produit au bon endroit. Un système de QR codes à flasher, apposés à la fois sur le silo et le bon de livraison, pour autoriser la livraison, va progressivement se généraliser. Enfin, l'éleveur est prévenu de l'arrivée du livreur.

Les chauffeurs de Logivia sont formés et sensibilisés aux règles de sécurité plusieurs fois par an. Ils ont le droit de ne pas livrer s'ils estiment leur sécurité non garantie. Et les éleveurs sont prévenus des aménagements ou réparations à prévoir. «Notre démarche se fait sur le temps long et repose sur l'amélioration continue, conclut Sylvain Baudry. Améliorer la sécurité est un travail permanent et jamais terminé. Chaque action doit être formalisée, chaque service doit prendre ses responsabilités, et la direction doit être convaincue.» ■

Une démarche d'amélioration continue

«Les conducteurs effectuant les livraisons doivent être le plus serein possible et ne pas avoir à travailler dans l'urgence, souligne Sylvain Baudry. Ils arrivent parfois dans l'obscurité, sous la pluie, après avoir roulé plusieurs heures: ils doivent pouvoir trouver facilement le lieu de livraison, et se sentir en sécurité. Dans le passé, nous avons connu le cas d'un silo écroulé à cause d'un pied rouillé ou d'une échelle en mauvais état sur laquelle même l'éleveur ne voulait pas monter! En cas d'accident, la responsabilité de l'éleveur est engagée, donc nos solutions les protègent aussi.»

RÉSULTATS

- **Deux fois moins d'anomalies** de livraison
- **20 éleveurs équipés** de QR codes sur les silos pour autoriser la livraison
- **Aucun accident** grave lors des livraisons

La coopérative



Sud-Ouest Agri
Service SOAS
(groupe Maïsadour)
Haut-Mauco, Landes
maisadour.com

Activités

Productions animales et végétales,
transformation alimentaire, conseil et services
aux agriculteurs

Les chiffres clés

- **5000** agriculteurs
- **30** millions de volailles, dont **3** millions de canards
- **4300** collaborateurs
- **1,48 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Yves Ladousse

Directeur adjoint de Sud-Ouest Agri Service
(SOAS, filiale Maïsadour – Mousset)

Témoignage

Du personnel fidélisé et formé pour sécuriser le ramassage des volailles

Le ramassage des volailles dans les élevages pour le départ à l'abattoir est une activité en général sous-traitée par les éleveurs à des sociétés spécialisées choisies par eux. Cela se passait ainsi chez les producteurs de Maïsadour, à ceci près que la coopérative avait tout de même le rôle de donneur d'ordre pour ces opérations. « Cette organisation singulière n'était pas sans défaut et Maïsadour ressentait le besoin de sécuriser l'activité, indique Yves Ladousse. C'est pourquoi la coopérative a sollicité le groupe Mousset pour créer ensemble en 2013 la filiale commune Sud-Ouest Agri Service (SOAS) spécialisée dans le ramassage et le transport des volailles. » Basé à Sainte-Florence en Vendée, le groupe Mousset est spécialisé dans le transport des animaux vivants. Une première société commune (Also) avait déjà été créée avec Maïsadour pour le transport des canards.

Utilité croissante avec l'influenza aviaire

Le premier impératif de Sud-Ouest Agri Service (SOAS) est de s'assurer du plein respect des cadres légaux liés aux conditions de travail des intervenants, salariés ou non, dans un secteur du ramassage des volailles confronté à un déficit de main-d'œuvre souvent comblé par la sous-traitance, avec toutes les problématiques que cette dernière implique. Le deuxième impératif est le respect des réglementations sanitaires: cela a été un véritable atout au moment de la crise de l'influenza aviaire dans le Sud-Ouest en 2018. « Avec l'influenza aviaire, la société SOAS a révélé une utilité croissante, affirme Yves Ladousse. Nous pouvons davantage maîtriser les flux et identifier les intervenants. Nous avons renforcé la formation de notre personnel. Nous employons aujourd'hui vingt-cinq personnes réparties en quatre équipes de cinq à six personnes selon le nombre d'animaux à ramasser. Nous



essayons de maintenir des équipes fixes, chacune avec un chef d'équipe et un véhicule dédié. Le chef d'équipe est l'interlocuteur de l'éleveur.»

SOAS est basée à Saint-Sever et ses équipes se déplacent sur le département des Landes. Les salariés ont à disposition des vestiaires avec des douches, et une salle d'accueil et de repos. « Nous ne rencontrons pas trop de difficulté à recruter; cela se fait beaucoup par bouche-à-oreille, explique Yves Ladousse. Pour fidéliser le personnel, les conditions de travail doivent être adéquates, et il faut s'efforcer de réduire la pénibilité. Nous travaillons avec la MSA pour améliorer le bien-être au travail. Nous prenons aussi le temps de former les gens. » Deux formateurs en interne (salariés du groupe Mousset) transmettent les évolutions réglementaires au fur et à mesure. Avec l'influenza aviaire, par exemple, les consignes à respecter ont été modifiées.

Fiabilité et traçabilité

Pour assurer à la fois la sécurité de ses équipes et la biosécurité dans les élevages, SOAS travaille sur quatre axes principaux: le respect des exigences sanitaires (désinfection du véhicule, changement de tenue en sas); le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) – lunettes, masques, gants, casquettes et bottes coquées, combinai-

sons lavables ou jetables –; le respect du bien-être animal pour le détassement et l'attrapage des volailles; l'adoption de gestes et postures permettant d'éviter les blessures et des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). « Du point de vue économique, les prestations de SOAS ne sont pas les moins chères, reconnaît Yves Ladousse. Mais nous avons la confiance du partenaire Maïsadour car nous apportons de la fiabilité, de la traçabilité et une meilleure garantie en cas de crise sanitaire: cela a un coût. » ■

RÉSULTATS

- **1 formation initiale** de 4 heures à la biosécurité et au bien-être animal, puis une remise à niveau tous les 6 mois
- **18 contrats** d'attrapeurs en CDI

La coopérative



Activités

Productions animales (bovins, ovins, porcins, lait) et transformation, service aux agriculteurs

Les chiffres clés

- **3 000** éleveurs
- **86 500** bovins, **16 500** ovins, **39 000** porcs
- **600** collaborateurs
- **299 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Philippe Berger

Référent contention et équipement

Témoignage

Nous créons avec les éleveurs des installations de contention sur mesure

Dans le Massif central, région traditionnelle d'élevage de bovins viande, le groupe Altitude constate ces dernières années l'émergence du sujet de la sécurité dans les fermes. Les exploitations grandissent, les éleveurs ont davantage de bêtes à manipuler et de plus en plus souvent – vaccination contre la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) notamment – et ils sont parfois seuls sur la ferme: autant de facteurs les incitant à s'équiper dans la contention. «L'investissement est décidé à la suite d'une prise de conscience des éleveurs, observe Philippe Berger. Ils comprennent l'enjeu de la sécurité pour eux-mêmes et les autres intervenants: salariés, vétérinaires, etc. Le comportement des bovins peut être imprévisible: l'objectif est d'éviter le contact et d'avoir des solutions pour se protéger. Récemment, un adhérent a été bousculé par ses animaux dans un couloir sans solution de sortie: il a été arrêté pendant trois semaines.»



La coopérative contribue à la sensibilisation des éleveurs, car la sécurité de tous est en jeu: celle des éleveurs, mais aussi celle des chauffeurs pouvant rencontrer des situations à risque pour le chargement des bovins, ou encore celle des vétérinaires intervenant pour les soins.

Dans les nouveaux bâtiments, la contention est pensée et intégrée dès le départ. Dans les installations plus anciennes, ou qui se sont agrandies progressivement, il faut en étudier la faisabilité au cas par cas, en fonction de l'emplacement, l'espace disponible et la circulation des animaux.

Quel prix pour une vie en bonne santé ?

C'est pourquoi la coopérative propose un service de conception et d'installation d'équipements de contention. «Il faut trouver des solutions pour le tri des animaux, le chargement, la pesée, l'insémination, la vaccination ou la prise de sang, sachant que certaines situations sont parfois complexes, reconnaît Philippe Berger. En plus des portes ouvertes que nous organisons, j'emmène les éleveurs en visite dans d'autres fermes pour voir des réalisations. C'est aussi un moyen d'échanger des idées avec des producteurs équipés et d'éviter certaines erreurs. J'accompagne les éleveurs dans leur projet, mais cela reste leur projet: ils doivent se l'approprier.» Le représentant de la coopérative utilise le logiciel Bovi-3D de la société Padelou Galva pour créer des projets sur-mesure et permettre à l'éleveur de les visualiser. La mise en œuvre d'une nouvelle installation se concrétise en moyenne sur une durée de douze à dix-huit mois.

Côté financement, Philippe Berger indique qu'il faut compter environ 20 000 à 30 000 euros pour un troupeau de soixante-dix à cent mères. «Cela peut sembler élevé, mais il faut penser au prix d'une vie en bonne santé. Et aussi comparer ça, par exemple au prix bien plus élevé d'un tracteur.» En plus des aides du Feder et de la Région, Altitude propose aux nouveaux installés un crédit gratuit via sa charte Jeunes coopérateurs.

Tout le monde est plus calme

Les éleveurs ayant sauté le pas le reconnaissent souvent d'après Philippe Berger: pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt? Outre le travail en sécurité, la contention facilite également les interventions et permet de gagner du temps. «Il y a moins d'appréhension à manipuler les animaux donc davantage d'efficacité, justifie le spécialiste. Avec une bonne contention, tout le monde est plus calme: l'éleveur et ses animaux.»

Sur la zone d'activité de la coopérative, Philippe Berger estime qu'une exploitation sur deux environ est correctement équipée en matière de contention. Mais selon lui, ces installations vont se développer dans les élevages allaitants de la même façon que la robotique se développe en élevage laitier. «À l'origine, nous sommes une région de naisseurs, mais l'engraissement gagne du terrain. Or, le matériel de contention présente de réels avantages pour la pesée afin de suivre la croissance des animaux. Nous avons aussi de la demande pour des installations de contention mobiles, pour plusieurs bâtiments ou pour le plein air.» ■

RÉSULTATS

- Entre 2 et 3 réalisations de contention par an
- Un chiffre d'affaires en **équipement de contention multiplié par 4** en 15 ans

La coopérative



euràlis
NOURRIR VOTRE CONFIANCE

Euralis
Lescar,
Pyrénées-Atlantiques
euralis.fr

Activités

Productions animales et végétales, transformation, conseil et services aux agriculteurs, production d'énergie photovoltaïque

Les chiffres clés

- **9 000** agriculteurs dont **400** éleveurs de palmipèdes et **150** éleveurs de poulets
- **4,3** millions de volailles, **6** millions de palmipèdes gras
- **5 312** collaborateurs
- **1,58 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Sébastien Doat

Vice-président Euralis, président de l'Organisation des Producteurs (OP) de palmipèdes

Témoignage

Nous testons des exosquelettes contre le risque de TMS chez les éleveurs

Chez Euralis, la problématique des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) est déjà bien connue, et traitée, au sein des outils industriels du groupe. «*Nous avons du recul sur ce sujet pour l'étape de la transformation dans les usines, et nous voulions élargir cette prise en compte à l'étape de la production dans les exploitations*, indique Sébastien Doat. *Nous constatons chez les éleveurs des problèmes récurrents au niveau du canal carpien dans le poignet, ainsi qu'au niveau de la coiffe des rotateurs dans l'épaulé. Cela en lien notamment avec l'opération répétitive de gavage des canards.*» Des problèmes de dos sont également observés chez les opérateurs en charge de l'attrapage des volailles.

D'après l'éleveur, ces soucis de santé impactent le travail quotidien et peuvent aller jusqu'à mettre en péril une exploitation. La coopérative se soucie en outre du renouvellement de ses producteurs et donc de l'attractivité du métier: «*Cela passe aussi par le confort de travail*», considère Sébastien Doat.

Soulager les articulations

L'OP de palmipèdes d'Euralis a donc décidé de tester l'utilisation de l'exosquelette chez plusieurs éleveurs. Différents modèles, dont les coûts varient entre 800 et 5000 euros, ont été prêtés ou loués par les fabricants. «*Les essais sont plutôt positifs concernant le gavage, constate Sébastien Doat. Durant cette opération, vous êtes debout, en position droite: l'exosquelette permet de soulager les articulations. En revanche, pour l'attrapage des volailles, ce n'est pas tellement adapté. Il faut sans arrêt s'accroupir et on manque de souplesse avec l'exosquelette: il entraîne plutôt une gêne.*»

Les résultats des essais vont être présentés aux producteurs à l'occasion des réunions de secteurs à l'automne 2024 dans le cadre d'une sensibilisation plus générale aux risques liés à la santé: TMS, mais aussi, par exemple problèmes respiratoires liés aux poussières issues des litières et exigeant le port du masque.

Plusieurs éleveurs ont déjà fait le pas d'investir dans des exosquelettes. «*Nous réfléchissons à la mise en place d'une aide pour l'achat de ce type d'équipement car il nous semble important d'être dans une démarche de prévention*, déclare Sébastien Doat. *Et nous poursuivons nos essais avec d'autres modèles existants.*»



Conditions de réception des équipes

Concernant l'attrapage des volailles, ainsi que le lavage des bâtiments et la vaccination, ces opérations sont souvent réalisées par des sociétés spécialisées extérieures. «*Il revient à ces entreprises de protéger leurs salariés et intérimaires*, souligne Sébastien Doat. *De notre côté, nous sensibilisons nos éleveurs aux conditions de réception des équipes sur leurs exploitations: la présence d'un local confortable pour se changer, l'accès à l'eau chaude. Nous avons aussi recensé les intervenants auxquels les éleveurs font appel, et réalisé un état des lieux avec eux sur le respect du droit du travail et sur les protocoles de biosécurité depuis la crise de l'influenza aviaire.*» ■

RÉSULTATS

- **3 modèles** d'exosquelettes **testés** dans les élevages
- **État des lieux** sécurité-biosécurité auprès des 12 entreprises spécialisées dans l'attrapage des volailles

La coopérative



laïta

Laïta – Terrena
Ancenis,
Loire-Atlantique
laïta.com

Activités

Collecte et transformation de lait

Les chiffres clés

- **4 430** éleveurs laitiers
- **2 460** exploitations laitières
- **1,4** milliard de litres de lait
- **3 010** collaborateurs
- **1,6 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Valérie Salmon

Responsable collecte Laïta pour le site d'Ancenis

Témoignage

Des actions de prévention pour préserver la santé de nos chauffeurs laitiers

L'idée lui est venue suite à une rencontre annuelle entre coopératives de l'Ouest: «Un stagiaire en STAPS chez Sodiaal témoignait avoir travaillé sur la préparation physique des chauffeurs, raconte Valérie Salmon, responsable de la collecte de Laïta pour le site d'Ancenis (producteurs Terrena). Il indiquait que les résultats se voient assez rapidement, et que cette action avait aussi déclenché chez certains un changement dans les modes de déplacement ou une reprise du sport. J'avais trouvé ça super et je voulais essayer.»

Valérie Salmon fait alors appel à un prestataire initialement rencontré pour les équipes de la fromagerie d'Ancenis. «L'échauffement à la prise de service n'est pas approprié pour les chauffeurs laitiers car ils prennent ensuite la route, parfois pour une heure, et donc se refroidissent. L'objectif était plutôt de proposer un moyen de se maintenir en forme à titre personnel pour pallier notamment aux postures de travail répétées, cela dans un contexte d'augmentation de l'âge de la retraite.» Au sein de l'équipe d'une soixantaine de chauffeurs, les arrêts de travail parfois prononcés sont en général en lien avec un mal de dos, l'apparition d'un lumbago ou d'un torticolis.



Gagner en souplesse et en muscle

En 2022, Valérie Salmon organise une première session de huit semaines, à raison de deux séances de quarante-cinq minutes par semaine avec un formateur spécialisé. «Nous avons constitué un groupe d'une dizaine de chauffeurs à base de volontaires, et aussi de personnes ayant eu des arrêts récents à qui je proposais de faire un essai. L'idée était de ne pas toucher uniquement un public déjà convaincu.» Au préalable, un bilan individuel sur la souplesse et la force est réalisé. Les séances collectives ont lieu sur le temps de travail, à l'horaire d'embauche à 7h00 le matin ou 18h30 le soir, avec une adaptation du planning des chauffeurs. Elles consistent en des exercices d'étirement et de renforcement musculaire, axés principalement sur le bas du corps. Au bout des huit semaines, un second bilan est réalisé. «Nous avons constaté que huit semaines suffisent à gagner en souplesse et en muscle, indique Valérie Salmon. Tous les résultats individuels ont été améliorés. Beaucoup m'ont dit qu'ils le ressentent dans leurs gestes quotidiens: ils se sentent plus à l'aise, plus souples, ont moins de mal à s'accroupir. Si une douleur ou une tension commence à poindre, ils ont maintenant un outil à disposition, ils savent s'étirer. Les risques de blessures sont donc diminués.»

Les effets bénéfiques sont même allés au-delà: les chauffeurs, dont le métier sur la route est solitaire, ont partagé des moments dans la bonne humeur et créé ainsi un esprit d'équipe. Certains s'étaient éloignés de la pratique sportive et ont remis le pied à l'étrier, entraînant parfois leur famille dans la dynamique.

Alimentation et sommeil

Les retours positifs de cette première expérience pilote ont créé de l'envie et l'initiative a donc été reconduite en 2023 avec dix-huit participants. Elle est reprogrammée de nouveau en 2024. «Pour faciliter l'intégration dans le planning des chauffeurs, nous organisons ces sessions de huit

semaines en septembre et octobre quand la collecte laitière est moins volumineuse, souligne Valérie Salmon. Quant au coût de l'opération, il est intégré dans nos budgets de formation. Il est indispensable que cela se fasse sur le temps de travail pour que ça fonctionne. Cela montre aussi l'importance de cette action à nos yeux: il s'agit de prévention pour préserver nos chauffeurs laitiers.»

Dans le sillage de cette action, d'autres font leur apparition sur le thème de la sécurité et de la santé. À l'échelle des trois bassins de collecte de Laïta, le sujet des «fermes à risque» a été engagé: il s'agit pour les chauffeurs de faire remonter les situations potentiellement dangereuses rencontrées dans certaines fermes (qualité de l'accès, sol glissant, regard non bouché, etc.), pour tendre vers davantage de sécurité au travail. «À la suite d'un audit sur la santé de nos chauffeurs laitiers, les thèmes de la qualité de l'alimentation et du sommeil sont beaucoup ressortis, explique Valérie Salmon. Nous allons donc organiser une formation de sensibilisation, toujours dans un objectif de prévention.» ■

RÉSULTATS

- Une session annuelle de **16 séances** d'activité physique sur **8 semaines**
- **23 chauffeurs laitiers** participant depuis 2022

La coopérative



SODIAAL
Coopérative Laitière Française

Sodiaal Union
Paris, Ile-de-France
sodiaal.coop

Activités

Collecte et transformation de lait

Les chiffres clés

- **9000** exploitations, **16000** éleveurs
- **4,3** milliards de litres de lait
- **9000** collaborateurs
- **5,5 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Olivier Martin

Responsable QHSEM, Sodiaal Union Grand Ouest

Témoignage

Des Villages sécurité tous les deux ans pour réduire le risque d'accident

Issu du regroupement de coopératives laitières à travers toute la France, le groupe Sodiaal a progressivement harmonisé ses pratiques en matière de sécurité dans ses activités aval et amont. Ces dix dernières années, un certain nombre d'engagements ont été affichés notamment via la politique de RSE. «*Un challenge sécurité avait été lancé auprès de l'ensemble des branches du groupe: chacune devait présenter une action mise en place en faveur de la sécurité*, indique Olivier Martin. C'est là que la branche amont du groupe, Sodiaal Union, a pris connaissance de l'idée d'une des unités industrielles d'organiser des Villages sécurité, c'est-à-dire des forums d'une journée comportant plusieurs ateliers.»

Utile dans le travail et dans la vie

Les activités amont du groupe (technique, collecte, maintenance) décident de reprendre cette idée en 2016. Des Villages sécurité d'une journée chacun sont installés sur un site rassemblant au total une centaine de personnes (techniciens, chauffeurs, agents de maintenance des tanks, salariés des services supports). Plusieurs ateliers d'une durée de trente minutes y sont organisés, et les petits groupes de salariés tournent d'un atelier à l'autre de façon à suivre l'ensemble du parcours.

Les thèmes portent sur divers sujets, par exemple: les Équipements Individuels de Protection (EPI), les premiers secours, le sommeil, la sécurité routière. Ils sont animés par des intervenants extérieurs: fournisseurs d'EPI, MSA, secouristes du travail, médecins du travail, pompiers, protection civile, gendarmerie. «*L'objectif est que cette journée ne soit pas perçue comme une contrainte, qu'elle soit utile dans le travail et dans la vie en général*, souligne Olivier Martin. C'est le cas notamment de la sécurité routière, parce que nos chauffeurs, conseillers en



élevage et agents de maintenance, font des millions de kilomètres dans le cadre de leur travail, mais aussi parce que nous sommes tous des usagers de la route. Nous essayons que les ateliers soient participatifs, voire ludiques.»

Les Villages sécurité se déroulent dans des lieux extérieurs à l'entreprise, par exemple dans des Maisons Familiales Rurales (MFR) pour pouvoir disposer de plusieurs salles séparées et d'un lieu de restauration assez grand pour accueillir tout le monde. C'est une occasion aussi de mélanger des salariés ne se rencontrant pas d'habitude, et de faire connaissance dans un climat convivial.

Éducateur canin et gestion de conflit

Depuis 2016, l'initiative a été reconduite presque tous les deux ans, sauf en 2020. Des enquêtes de satisfaction permettent d'identifier les ateliers qui plaisent ou pas, et de recueillir de nouvelles suggestions. «*En 2022, nous sommes passés à des ateliers d'une heure, car trente minutes étaient insuffisantes*, indique Olivier Martin. Nous avons ajouté de nouvelles thématiques: un atelier avec un éducateur canin pour comprendre les chiens et savoir comment se comporter pour ne pas se mettre en danger lors d'intervention sur une ferme; un atelier sur la gestion de conflits pour apprendre à désamorcer une situation conflictuelle avant qu'elle dégénère. En 2018, nous avons abordé aussi le sujet



du mouvement et de l'échauffement avec un kiné et un étudiant en STAPS.»

D'autres outils visant à améliorer la sécurité du personnel sont utilisés chez Sodiaal, telles que les visites comportementales de sécurité. Une centaine de cadres de l'amont y sont formés: ils observent une personne en train de travailler afin d'attirer son attention sur ses postures, ses automatismes. «*La communication orale est importante dans ces actions en faveur de la sécurité*, conclut Olivier Martin. Les supports seuls ne suffisent pas.» ■

RÉSULTATS

- **Deux Villages sécurité** d'une journée tous les deux ans
- **4 à 5 ateliers** par journée
- **100 participants** par édition

La coopérative



euràlis
NOURRIR VOTRE CONFIANCE

Euralis
Lescar,
Pyrénées-Atlantiques
euralis.fr

Activités

Productions animales et végétales, transformation, conseil et services aux agriculteurs, production d'énergie photovoltaïque

Les chiffres clés

- **9 000** agriculteurs dont **500** éleveurs bovins
- **11 000** bovins commercialisés en 2023
- **5 312** collaborateurs
- **1,58 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Claude Carniel

Responsable du groupement bovin

Témoignage

Le monde de l'élevage bovin présente des dangers, mais il n'y a pas de fatalité

« Les métiers agricoles ont la réputation d'être durs, donc les agriculteurs ont peu l'habitude de se plaindre quand ils souffrent. La sécurité au travail est moins prise en compte que dans le monde de l'industrie, et cela a des impacts en matière d'accidents et de maladies. » Claude Carniel constate que les éleveurs et salariés de son secteur sont particulièrement exposés au danger. « Face à des animaux de plusieurs centaines de kilos, vous perdez à tous les coups, affirme-t-il. Mais cette situation n'est pas une fatalité. »

La coopérative a hélas connu des accidents tragiques, par exemple un salarié gravement blessé par piétinement en centre d'allotement, avec des séquelles à vie. L'enjeu sécurité a donc émergé progressivement au cours des dernières années, au fur et à mesure de la prise de conscience. Dans le cadre d'une politique globale du groupe Euralis, le groupement bovins a déployé une démarche à trois niveaux: protection collective, protection individuelle et formation.



Environ 10 % d'élevages à risque

Sur le plan collectif, des investissements ont été réalisés à la suite de l'accident en centre d'allotement: le trafic y est important, et le stress des animaux sortis de leur contexte peut entraîner des comportements inattendus. Des barrières mobiles ont été installées pour créer des séparations physiques et améliorer la circulation, ainsi que des passages d'hommes pour se mettre à l'abri, et des cages de contention pour prodiguer des soins.

« Notre objectif est de décliner la même logique dans les fermes, à savoir créer un circuit de barrières pour effectuer les chargements d'animaux en sécurité, indique Claude Carniel. Nous souhaitons encourager les investissements nécessaires, avec le soutien financier de la MSA. » De façon à cibler les élevages où la situation a besoin d'être améliorée, le groupement a créé une grille d'évaluation simple en concertation avec la MSA et ses chauffeurs. Ceux-ci l'ont complétée pour chaque ferme où ils sont intervenus depuis l'automne 2023. Les critères à évaluer concernaient: la facilité d'accès à la stabulation, l'éclairage du lieu de chargement, l'équipement en barrières et attaches, la présence de l'agriculteur lors du chargement. Près de trois cents audits ont ainsi été réalisés. « On estime à 10 % environ les situations à risque. Nous allons mener des actions de sensibilisation collectives et individuelles en utilisant notamment un film pédagogique réalisé avec l'aide de la MSA chez des éleveurs bien équipés. Nos chauffeurs y expliquent les conditions d'un chargement se passant bien, dans le calme et sans précipitation. Nous avons aussi organisé une table ronde sur la sécurité dans le monde bovin au salon régional de l'agriculture à Tarbes en mars 2024. »

Des gilets de moto-cross!

Concernant la protection individuelle, le groupement a équipé ses salariés de chaussures de sécurité et de gants pour éviter coupures et écrasements, de bâtons en plastique pour guider les animaux, ainsi que de casquettes coquées et de gilets rigides dotés de coques dorsale et ventrale. « Nous

avons acheté des gilets de moto-cross se rigidifiant à l'impact car les gilets de protection contre les bovins, ça n'existe pas!, explique Claude Carniel. Bien sûr, cela bouscule un peu les habitudes. Certains de ces équipements sont contraignants, réduisent le confort: il faut se les approprier. Le regard des éleveurs peut aussi être gênant. »

Enfin, les techniciens et chauffeurs ont été formés à la manipulation des animaux par la MSA et un spécialiste de l'Institut de l'élevage. « Il y a toujours un moment où on ne peut éviter le contact avec l'animal, reconnaît Claude Carniel. Nous avons l'expérience des bovins, mais nous pouvons améliorer nos connaissances: comment voient-ils, quelle est leur sensibilité à la lumière, etc.? Il faut essayer de comprendre leur comportement et savoir comment se positionner vis-à-vis de leurs réactions. Si nous ne sommes pas sereins, distraits, l'animal le sent. Nous avons des retours très positifs sur cette formation. »

Une formation complémentaire à la sécurité sera délivrée aux chauffeurs et techniciens du groupement bovins, dans le cadre d'un plan d'actions de 2024 à 2026 concernant les 600 salariés du pôle agricole d'Euralis. ■

RÉSULTATS

- Près de **100 000 € investis** depuis 2021 pour la mise en sécurité du centre d'allotement d'Arthez-de-Béarn
- **300 audits sécurité** réalisés **en ferme** à l'automne-hiver 2023-24
- **Formation sécurité** de 4,5 jours des **600 salariés** du pôle agricole de 2024 à 2026



Chapitre 3

One Health: initiatives en agriculture pour une santé durable

Dans un cadre d'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale, les coopératives agricoles prennent des mesures pionnières pour assurer une production durable et sécurisée.

La coopérative



Fertil'Eveil
Saint-Pierre-du-
Chemin, Vendée
fertil eveil.com

Activités

Collecte et compostage d'effluents d'élevage

Les chiffres clés

- **140** exploitations apporteurs
- **60 000** tonnes de compost commercialisées
- **15** collaborateurs
- **5,50 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Carinne Bocquier

Directrice de Fertil'Eveil

Témoignage

En raison du risque salmonelle, nous sommes depuis l'origine des professionnels de la sécurité sanitaire

Dans les années 1990, une quinzaine de producteurs de volailles vendéens souhaitant agrandir leur élevage sans surface d'épandage supplémentaire, s'associent pour exporter leurs effluents vers les plaines céréalières. D'abord organisés en GIE, puis en coopérative, ils investissent au début des années 2000 dans une plateforme de compostage avec le soutien de la coopérative Cavac puis Terrena. Ainsi naît la société Fertil'Eveil.

Aujourd'hui, 70 000 tonnes de fumiers, de volailles principalement, sont collectées dans 140 fermes du département pour la production de compost sur deux plateformes: 45 000 tonnes à Saint-Pierre-du-Chemin et 15 000 tonnes à Tallud-Sainte-Gemme. «*En raison de la présence possible de salmonelles mineures et majeures réglementées dans les fumiers de volailles, nous sommes depuis l'origine des professionnels de la sécurité sanitaire, déclare Carinne Bocquier. Nous avons donc déjà des procédures concernant les matières premières contaminées; elles ont été renforcées avec la crise de l'influenza aviaire.*»



Hygiénisation à 70 °C

Les fumiers sont collectés à l'aide de camions dédiés (flotte interne et prestataires extérieurs) et bûchés. Depuis l'épisode d'influenza aviaire de 2022, leurs roues sont désinfectées à l'arrivée sur chaque exploitation et sur les plateformes, ainsi qu'au départ de chaque exploitation. Fertil'Eveil organise l'intégralité de ses tournées, y compris pour les camions des prestataires extérieurs, à l'aide d'un outil de planification. «*Durant l'influenza aviaire, la DDPP a mis en place des laisser-passer dans les périmètres des zones de protection et des zones de surveillance, et elle validait des itinéraires de circulation, indique Carinne Bocquier. Pendant cette période, nous avons été fortement sollicités par les services de l'État pour notre savoir-faire et notre expertise en la matière. Nous avons fait l'objet d'une réquisition par le Préfet de Vendée pour traiter les effluents d'élevage issus de foyers contaminés par l'influenza aviaire.*»

Concernant la matière première elle-même, elle est isolée dans une case à part si elle présente un risque sanitaire, afin de subir un traitement d'hygiénisation spécifique à 70 °C pendant une heure. Le camion de transport est pour sa part nettoyé et désinfecté sur une plateforme spécifique, où les eaux de lavage sont collectées.

Si la matière première ne présente pas de risque particulier, elle est soumise au traitement d'hygiénisation classique. Celui-ci doit respecter l'un des trois couples «temps – température» suivants: quatorze jours à plus de 55 °C, sept jours à plus de 60 °C, ou trois jours à plus de 65 °C. «*La montée en température se fait en fonction de la recette utilisée pour le mélange des matières premières, explique Carinne Bocquier. Les trois couples temps – température permettent de s'adapter en fonction du comportement du mélange. Nous utilisons des sondes connectées posées dans les tas qui relèvent la température toutes les heures.*»



« Nous apprenons de chaque crise »

Chaque trimestre, des analyses bactériologiques sont réalisées sur les composts élaborés pour vérifier l'absence de salmonelles, Escherichia coli, et œufs d'helminthe. Les traitements d'hygiénisation permettent, en outre, de détruire les graines d'adventices issues des pailles des litières. Les résultats de ces analyses attestent, d'une part, du bon fonctionnement des process, et garantissent d'autre

part la qualité des composts vendus aux agriculteurs par les coopératives actionnaires de Fertil'Eveil.

«*Les crises sanitaires en élevage ne sont pas sans conséquence sur notre activité, mais nous avons appris à les gérer pour vivre avec, conclut Carinne Bocquier. Nos process sont robustes mais nous apprenons néanmoins de chaque crise. Grâce aussi à l'évolution des capacités des outils numériques, nous formalisons davantage, nous traçons davantage, et nous suivons désormais en temps réel et à distance les courbes de montée en température.*» ■

RÉSULTATS

- **Trois couples « temps – température »** pour le **traitement d'hygiénisation classique** (14 jours à plus de 55 °C, 7 jours à plus de 60 °C, ou 3 jours à plus de 65 °C)
- **Un traitement d'hygiénisation spécifique** pour les matières premières à risque (70 °C pendant une heure)

La coopérative



Eureden
Mellac, Finistère
eureden.com

Activités

Productions animales et végétales,
transformation, conseil et services aux
agriculteurs

Les chiffres clés

- **18 500** agriculteurs
- **1 600** adhérents en élevage bovin,
600 adhérents en élevage bovin laitier
- **8 500** collaborateurs
- **3,9 Md€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Pierre Clément

Docteur vétérinaire en production bovine pour
Eureden

Témoignage

Raisonner l'usage des antiparasitaires pour réduire l'apparition de résistances et l'impact sur la biodiversité

Au pâturage, les bovins sont soumis à des parasites internes (strongles digestives et respiratoires) et externes (poux, gales) susceptibles de pénaliser leur santé et leurs performances. Face à cela, les pratiques des éleveurs en matière d'usage d'antiparasitaires, appelés aussi endectocides, sont mal connues. La coopérative a donc mené une enquête auprès de ses adhérents, dans l'objectif de calculer un Indicateur d'Exposition aux Endectocides (I2E), à l'image de l'Indicateur d'Exposition aux Antibiotiques (ALEA) utilisé notamment dans le plan Ecoantibio. «L'I2E est un nouvel indicateur proposé par le laboratoire Ceva, explique Pierre Clément. Il exprime la quantité de matière active utilisée par rapport au poids vif du troupeau. Nous l'avons calculé à partir des ventes de 2022 et 2023 pour lisser un éventuel effet de date d'achat. Notre objectif final était de l'analyser en lien avec le niveau de risque parasitaire des élevages, sans forcément prôner une baisse de l'I2E à tout prix. L'usage des endectocides a un impact sur la microfaune et la flore des prairies, et peut entraîner le développement de résistances chez les parasites. L'enjeu est donc de sensibiliser les éleveurs à une utilisation raisonnée.»

Des habitudes de traitement systématique ?

Parmi les cent exploitations enquêtées par téléphone, le vétérinaire a observé que 23 % des élevages ne traitent pas les génisses de première année, 47 % ne traitent pas les génisses de deuxième année, et 48 % ne traitent pas les vaches. Certains élevages ne traitent aucun animal.

Finalement, l'I2E moyen calculé est de 19 milligrammes de matière active pour cent kilos de poids vif. 60 % des élevages ont un I2E inférieur à 15 mg/100 kg et 12 % sont situés entre 15 et



25 mg. Restent 28 % des élevages dont l'I2E est élevé (tout en respectant les normes réglementaires) car supérieur à 25 mg/100 kg de poids vif. «Nous avons prévu de faire un retour à l'ensemble des éleveurs enquêtés, et de creuser l'enquête pour les plus gros utilisateurs, indique Pierre Clément. Le but est de comprendre si cet usage important est lié à un niveau de risque élevé, à un épisode de bronchite vermineuse par exemple, à des habitudes de traitement systématique, ou à un mauvais positionnement des traitements.»

Diviser l'I2E jusqu'à huit ou dix fois

Même quand les traitements antiparasitaires se justifient pour maîtriser un risque avéré, deux leviers sur lesquels la coopérative souhaite communiquer, permettent de diviser l'I2E jusqu'à huit ou dix fois. Le premier est de remplacer les produits «pour-on¹» par des injectables: en administrant ainsi moins de matière active pour la même efficacité, on réduit l'I2E par 2,5. «Dans notre enquête, les génisses de première année sont traitées à 60 % avec un pour-on, et les vaches à 80 %», souligne Pierre Clément.

1. Traitements antiparasitaires sous forme liquide, appliqués («versés») sur le dos de l'animal.

Piloter pour accompagner le changement des pratiques
Une approche vertueuse de l'utilisation des antiparasitaires



Le second levier est le traitement sélectif des vaches à moins de 200 jours de lactation à la rentrée à l'étable, et à pic de lactation peu élevé. Le traitement sélectif des génisses est plus compliqué: il faut analyser leur Gain Moyen Quotidien (GMQ) ou réaliser une prise de sang en fin de saison de pâturage.

«Ces résultats d'enquête nous donnent un baromètre de la situation, intéressant dans le cadre de notre démarche de RSE, conclut le vétérinaire. Nous ciblons en priorité nos actions de sensibilisation auprès d'une partie des répondants. Par ailleurs, l'I2E est calculé chaque année dans les exploitations suivies dans le cadre du plan sanitaire d'élevage de la coopérative. Nous prévoyons de renouveler notre enquête dans deux ans pour regarder l'évolution.» ■

RÉSULTATS

- **99 éleveurs bovins** ont répondu à l'enquête
- **I2E moyen = 19 mg/100 kg** de poids vif
- **Sensibilisation ciblée** auprès des 28 % dépassant 25 mg/100 kg de poids vif

La coopérative



Alicoop
Pamproux,
Deux-Sèvres
alicoop.coop

Activités

Fabrication d'aliments pour le bétail, expertise en nutrition animale

Les chiffres clés

- **6** coopératives actionnaires (Océalia, Cap Faye, Sèvre et Belle, Terra lacta, Terre Atlantique, Agrial)
- **3600** éleveurs
- **300000** tonnes d'aliments
- **115** collaborateurs
- **131 M€** de chiffre d'affaires

Témoignage

Séverine Brunet

Docteure en sciences vétérinaires, responsable nutrition, santé et bien-être animal

Témoignage

Notre démarche ADN se veut, dans l'esprit One Health, d'une santé pour tous

Créée en 1988 par des coopératives des Deux-Sèvres dans le but d'approvisionner les éleveurs en valorisant leurs productions végétales, Alicoop a depuis toujours fabriqué des aliments pour le bétail avec le souci de leur qualité sanitaire. «Notre usine fut la première à abandonner le traitement des protéines au formol, puis à devenir 100 % sans OGM», rappelle Séverine Brunet. Ainsi, la coopérative s'engage rapidement dans la démarche Bleu-Blanc-Cœur créée en 2000 avec l'objectif d'améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale de l'alimentation animale et humaine. «L'intégration de graines de lin riches en acides gras oméga 3 dans les aliments pour le bétail a des impacts positifs sur les performances zootechniques et surtout sur la santé des animaux: immunité, longévité, reproduction, affirme Séverine Brunet. Nous avons donc progressivement enrichi nos formules pour apporter ces bénéfiques au plus grand nombre d'éleveurs. La qualité des produits animaux est également améliorée, par exemple le profil en acides gras du lait. Nous pouvons faire la preuve de cela en analysant ce dernier par infra-rouge avec l'outil Visiolait.»

Trophée de la nutrition durable

Aujourd'hui, un tiers des formules et 25 % du tonnage fabriqué par Alicoop contiennent des graines de lin extrudées par Valorex. «La coopérative veut que tous les éleveurs puissent bénéficier des effets positifs des acides gras oméga 3», souligne Séverine Brunet. Toutefois, seule une petite partie d'entre eux est engagée dans des filières affichant le label Bleu-Blanc-Cœur sur les produits alimentaires (produits laitiers, œufs, viande). Dans le but de répertorier l'ensemble de ses actions allant dans le sens d'une production durable, et de poursuivre ses progrès, Alicoop décide donc en 2022 de créer sa démarche ADN: Agir



Durablement pour Nourrir. «Cette démarche repose sur cinq enjeux de durabilité, explique Séverine Brunet. Le bien-être animal, la biodiversité, le climat, la pérennité et l'attractivité de l'élevage, et la santé humaine. Pour chacun, nous mettons en avant les produits et services que nous développons.»

À ce jour, la démarche Bleu-Blanc-Cœur est sans doute la réalisation la plus concrète: elle fait partie de l'enjeu «santé humaine». Alicoop a d'ailleurs obtenu cette année un Trophée de la nutrition durable de la part de l'association Bleu-Blanc-Cœur comme récompense de son engagement. Elle a aussi créé une gamme 100 % Label Rouge pour les bovins viande: sans OGM, urée ou huile de palme. Du côté du bien-être animal, Alicoop travaille sur l'amélioration de l'immunité des animaux, et a mis au point un aliment limitant la caudophagie chez les porcs, ainsi qu'un aliment réduisant la douleur au tarissement chez les chèvres.

Démarche multi-compétences et fédératrice

Parmi ses autres actions, Alicoop a signé le manifeste «Zéro déforestation importée» des fabricants d'aliments (enjeu biodiversité) et travaille à la création d'une filière soja de pays. Elle contribue au maintien de l'activité d'élevage sur son territoire (enjeu pérennité et attractivité). Elle prévoit prochainement de calculer la baisse des émissions de méthane permise par l'intégration du lin via l'outil Eco-méthane, à l'échelle des élevages et aussi de l'entreprise.

«Notre démarche ADN se veut dans l'esprit One Health d'une santé pour tous: Hommes, animaux et environnement, résume Séverine Brunet. Elle est multi-compétences et fédère toute l'entreprise. Elle permet aussi de faire connaître nos actions auprès des coopératives actionnaires et des éleveurs.» ■

RÉSULTATS

- **Une formule sur trois** contient du **lin**
- **25 % du tonnage** produit contient du **lin**
- **60 %** des aliments en démarche **Bleu-Blanc-Cœur** à destination de **l'élevage caprin**

REGARDS



Dr Gilles Salvat
ANSES



Magalie Cayon
CCMSA

Dr Patrice Heurtaut
CCMSA



Dr Amandine Gautier
ARS Auvergne Rhône-Alpes



Dr Gilles Salvat

Vétérinaire de formation et titulaire d'une thèse en microbiologie, Gilles Salvat a démarré une carrière dans la recherche à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), devenue ANSES en 2010 (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail). Il a dirigé le laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort dédié à la santé animale, au bien-être des animaux et aux zoonoses alimentaires, et assuré la direction scientifique de l'axe Santé et bien-être des animaux, avant de devenir en 2018 directeur général délégué du pôle Recherche et référence, regroupant les neuf laboratoires de l'agence ainsi que la Direction de la stratégie et des programmes.

Regard

Que vous inspirent les témoignages des coopératives sur les thèmes de la biosécurité en élevage ?

Nous voyons dans ces témoignages, et mes équipes sur le terrain en témoignent également, qu'il existe dans ce secteur une vraie prise en compte de l'enjeu biosécurité. Cela est devenu un élément essentiel de la formation et des pratiques quotidiennes des éleveurs. Plusieurs événements ont été déterminants dans cette évolution. Le premier est l'apparition, à la fin des années 1980, d'une salmonelle contaminant les œufs. Pour préserver leur filière et la santé des consommateurs, les éleveurs de poules pondeuses ont rapidement mis en place un plan de lutte volontaire avant même les directives et règlements européens. À la fin des années 1990, la peste porcine classique est apparue chez des sangliers de l'Est de la France. Il a fallu huit ans pour l'éradiquer à l'aide d'un vaccin. En 2015 enfin, l'influenza aviaire a fait son apparition et marqué un tournant majeur. Ce virus extrêmement pathogène et mortel, très adapté aux canards, a touché de plein fouet cette filière dont les élevages artisanaux se sont développés hors champ de la biosécurité.

Les risques sanitaires en élevage ont donc toujours existé, mais sont-ils plus élevés aujourd'hui ?

Oui, ils sont plus élevés, pas à cause des agents pathogènes eux-mêmes – qui n'évoluent pas tant que ça –, mais en raison surtout de la concentration des élevages à l'échelle mondiale et de l'intensification des échanges et déplacements. Par exemple, le virus de la Fièvre Porcine Africaine (FPA) survit dans la charcuterie, et peut donc se transmettre par les sandwichs. En Asie, le développement de la production de viande, face à l'expansion démographique et l'élévation du niveau de vie, s'est fait dans un contexte de coexistence entre élevages industriels et de basse-cour, créant ainsi un énorme potentiel d'amplification du risque sanitaire. Le virus H5N1 actuel descend d'un virus identifié dès 1996. Mais, au début des années 2000, personne en France n'imaginait une épizootie de grippe aviaire; ce n'était presque plus un sujet de recherche. Aujourd'hui, avec l'endémisation du virus dans la faune sauvage locale, chez les goélands par

exemple, le risque ne se limite plus aux saisons de migration. En outre, celles-ci seront de plus en plus difficiles à prévoir avec le dérèglement climatique.

Le secteur de l'élevage en France est-il suffisamment armé en matière de biosécurité ? Quels sont les autres leviers à activer ?

La biosécurité est la priorité, et beaucoup a déjà été réalisé. Il reste des progrès à faire dans l'observance des mesures, à savoir la capacité à les mettre en pratique tous les jours. Il est essentiel de faire les choses bien, tout le temps: ça doit devenir une routine, entrer dans la culture, cela prend du temps. La biosécurité doit aussi s'appliquer à l'échelle du territoire, en évitant une trop grande proximité entre élevages. Elle permet de se prémunir contre l'ensemble des maladies. Toutefois, elle est moins efficace contre les maladies vectorielles transmises par les insectes piqueurs.

La vaccination est un autre moyen de protéger son élevage, mais aussi les élevages de ses voisins et la santé humaine. Car il y a un risque de mutation et de transmission à l'espèce humaine pour les virus ayant un potentiel zoonotique. De même, il est conseillé aux éleveurs de se faire vacciner contre la grippe saisonnière pour éviter de constituer un réservoir de réassortiment entre les virus humains et ceux circulant chez les animaux. Dans le cas des bactéries et des parasites, outre les vaccins, on utilise les antibiotiques et antiparasitaires, mais il faut veiller à limiter l'apparition des résistances.

C'est pourquoi il faut aussi travailler la prévention via notamment le bien-être animal, facteur de santé et de robustesse des animaux. Les conditions de logement sont importantes, en particulier le confort thermique chez les jeunes. La moindre sensibilité aux maladies peut aussi être améliorée par la génétique. Par exemple, il existe chez les volailles des gènes héréditaires de résistance aux salmonelles. Il faut prendre en compte également la maturation du système immunitaire: ainsi, les poulets à croissance rapide sont encore jeunes sur le plan immunitaire à la fin de leur période d'élevage.

Quel est le rôle de l'Anses et quel est celui des coopératives agricoles ?

Le rôle de l'Anses est d'évaluer l'ensemble des risques sanitaires afin d'orienter les politiques publiques; d'étudier les facteurs de risque d'introduction, de transmission et d'expression des maladies animales; mais aussi de faire de la recherche pour, par exemple, participer à la mise au point de vaccins. Les coopératives agricoles sont de leur côté les interlocutrices des pouvoirs publics permettant de relayer cette information et les mesures de gestion des maladies auprès des éleveurs. Elles les accompagnent grâce à la formation et à leurs équipes de techniciens. Mais, surtout, je crois qu'elles ont un rôle moteur majeur pour insuffler une dynamique chez leurs adhérents, et créer un état d'esprit collectif autour des valeurs de biosécurité et de santé publique, pour l'amélioration de la santé des animaux et des humains. ■



Magalie Cayon

Ingénieur agronome de formation, Magalie Cayon a travaillé dans le secteur des produits phytosanitaires puis en Agence de l'eau avant d'entrer à la MSA en 1993. Elle est depuis 2016 responsable du département prévention des risques professionnels (direction Santé et sécurité au travail de la CCMSA) qui compte seize conseillers (ingénieurs, ergonomes, psychologues du travail).



Dr Patrice Heurtaut

Médecin généraliste en milieu rural puis médecin du travail, Patrice Heurtaut entre à la CCMSA en 1998. Il devient directeur du service Santé et sécurité au travail (SST) en 2016. Celui-ci compte quarante collaborateurs (médecins, infirmiers, conseillers en prévention) accompagnant et pilotant les services SST des 35 caisses MSA du territoire.

Regard

Quels sont les principaux risques pour la sécurité et la santé dans le secteur agricole ?

Dans le secteur agricole, et en élevage plus particulièrement, le travail au contact du vivant, des animaux, présente des risques spécifiques: risque de blessure lié à la manipulation des bêtes, mais aussi risque de zoonose à savoir la transmission de maladies de l'animal à l'Homme. Les agriculteurs sont également exposés au risque lié à l'usage de machines très diverses, employées dans des conditions elles aussi très diverses. Le fait de travailler à l'extérieur, sous des conditions climatiques changeantes, représente une difficulté supplémentaire. Enfin, il existe des risques psycho-sociaux liés notamment à la charge de travail, la pression économique, les maladies animales, les nombreux défis sociétaux à relever.

L'ensemble de ces risques est-il bien pris en compte par les agriculteurs aujourd'hui ? Constatez-vous moins d'accidents ou des accidents moins graves ?

Il y a aujourd'hui une vraie prise de conscience, notamment chez les plus jeunes davantage soucieux de la qualité de vie au travail. Le nombre d'accidents diminue globalement. Toutefois, la durée moyenne des arrêts de travail augmente, en lien notamment avec la pyramide des âges, car la récupération est plus longue quand on est plus âgé. Concernant les risques psycho-sociaux, la prise de conscience a également progressé et le sujet est moins tabou: ils sont considérés comme un facteur de risque comme les autres, et s'expriment sans doute davantage aujourd'hui.

La spécificité du monde agricole est que nous avons affaire à de très petites entreprises, moins structurées en termes de moyens que les grandes entreprises. Nous n'avons donc pas encore atteint 100 % de réalisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels – le DUERP – obligatoire dès l'embauche du premier salarié. Parmi les travailleurs agricoles, on compte 420 000 chefs d'entreprises et 1,2 million de salariés dans 190 000 entreprises.

Quelles actions de prévention menez-vous auprès du monde agricole ?

L'ensemble de notre réseau est engagé sur un Plan santé et sécurité au travail, dont la feuille de route est fixée jusqu'en 2025. Avec 225 médecins du travail, 260 conseiller(e)s en prévention et 215 infirmier(e)s de santé au travail, nos moyens restent limités pour l'ensemble des salarié(e)s et exploitant(e)s agricoles. Nous essayons donc d'agir le plus en amont possible, en développant à la fois une approche individuelle et une approche collective. Ainsi, nous travaillons avec l'enseignement agricole dans le but d'intégrer la prévention dans les parcours de formation. Nous y intervenons bien sûr, mais surtout nous outillons les professeurs, avec des supports ou des films par exemple, afin qu'ils soient autonomes. Nous réalisons aussi de la prévention primaire, dont l'objectif est d'amener les entreprises à réfléchir, à l'aide de plans ou de maquettes, à leurs futures conditions de travail. Nous réfléchissons avec elles sur la conception et l'aménagement des lieux en essayant de simuler les situations de travail. Par exemple, une visite de prévention est proposée à tous les nouveaux installés. Nous organisons également des journées de sensibilisation dans des exploitations que nous avons accompagnées, ou à l'occasion de manifestations agricoles.

Concernant les risques psycho-sociaux, un plan de prévention interministériel a été lancé il y a deux ans avec en particulier le déploiement de « sentinelles ». Il s'agit de repérer et accompagner les situations de mal-être, en travaillant avec les partenaires afin d'activer tous les leviers permettant d'aider les professionnels et leurs familles. Un numéro Agri'écoute a été mis en place en 2014, accessible aux membres de la famille et à l'entourage du bénéficiaire, et chaque caisse de MSA a un référent mal-être. Nous essayons aussi de mettre en place des collectifs de discussion et d'échange, dans l'objectif de prévenir ces situations de tension au travail.

Proposez-vous des financements pour aider à s'équiper ?

Des aides peuvent en effet être apportées suite à une évaluation des risques ou une étude ergonomie. Nous avons trois dispositifs: le premier à destination des exploitants agricoles; le deuxième pour les entreprises de moins de dix salariés; le troisième pour les entreprises jusqu'à 200 personnes sur la base d'un contrat de prévention reposant sur un engagement participatif (employeurs, salariés).

Quel rôle peuvent jouer les coopératives agricoles dans la sécurité et la santé au travail ?

Nous travaillons avec plusieurs partenaires, dont les coopératives agricoles, afin d'organiser des actions de sensibilisation. Nous voyons d'ailleurs dans ce Théma que beaucoup d'initiatives existent, à destination de leurs salariés et de leurs adhérents.

Nous sommes également en contact avec La Coopération agricole, notamment la commission Bien-être animal. C'est important car les exigences envers les agriculteurs sont de plus en plus nombreuses, mais on oublie l'impact qu'elles peuvent avoir du point de vue de la charge de travail, de la charge mentale, du sens du travail et des répercussions économiques. Les coopératives ont beaucoup de conseillers de terrain, parfois confrontés au mal-être des agriculteurs. Ces métiers évoluent. Les conseillers doivent aussi être sensibilisés à l'approche santé et prévention au travail. Ils pourraient ainsi constituer un relais conséquent, en contribuant au réseau des sentinelles et au portage d'actions de prévention. ■



Regard

Comment définir le concept de santé unique – humaine, animale et environnementale – également appelé «One Health»?

L'approche «One Health», ou «Une seule santé», est une approche pluridisciplinaire de la santé ayant émergé avec l'augmentation de la fréquence des épidémies à partir des années 1980, et leur dimension de plus en plus internationale. L'idée est que la santé humaine dépend de la santé animale et de celle des écosystèmes. Nous savons aujourd'hui définir la santé humaine: c'est l'absence de maladies associée à un certain bien-être. La définition de la santé animale en découle, dans laquelle on parle notamment de cinq critères: absence de faim et de soif, de peur et de détresse, de stress physique ou thermique, de maladie et de douleur, et capacité d'expression du comportement normal de l'espèce. En revanche, il est plus compliqué de définir la santé des écosystèmes, bien qu'un groupe d'experts y travaille actuellement et que l'on commence à y voir plus clair. À partir de là, nous devons aller vers une nouvelle compréhension du lien entre la santé et la biodiversité, car beaucoup de questions restent ouvertes et nous manquons encore de solidité scientifique dans ce domaine. Il est important aussi d'avoir une approche de terrain, incarnée par des cas concrets.

Comment travailler sur ces trois dimensions de la santé à la fois?

C'est tout l'enjeu et toute la difficulté: faire collaborer l'ensemble des acteurs de ces trois dimensions de la santé. Il ne suffit pas de le décréter. Nous avons besoin d'espaces pour cela, dans lesquels il faudra nécessairement accepter des conflits. Car les médecins n'ont plus le monopole de la santé. Les vétérinaires, et les écologues ont aussi des choses à dire. Le monde de l'élevage doit également prendre la parole. Tous ces acteurs ne se connaissent pas très bien, ils ont des valeurs différentes, doivent apprendre à se comprendre, et cela demande des efforts. De plus, si la santé est une valeur sacrée dans nos sociétés, en particulier depuis la crise de la Covid, on ne peut pas en dire autant de la biodiversité.

En quoi le secteur agricole, l'élevage en particulier, est-il stratégique dans cet enjeu? Où en est la prise de conscience suite aux épisodes de grippe aviaire notamment?

Le monde de l'élevage a une expertise sur le vivant et l'approche de santé unique, mais celle-ci est encore très silencieuse. Elle demande à être travaillée et reconnue. D'autant plus qu'il existe en réalité différents mondes de l'élevage. À ce jour, qu'a appris ce secteur de la crise de la grippe aviaire? Quelle est l'approche du vivant sur une ferme? Comment y pense-t-on l'écologie? Quelles sont les solutions fondées sur la Nature? Il est nécessaire de se questionner sur la robustesse des systèmes d'élevage, de s'ouvrir à d'autres savoirs que la zootechnie, de réfléchir à la façon d'être un acteur contre les épidémies. La formation des éleveurs doit évoluer et ils ont besoin également d'un apprentissage collectif.

Quel est le rôle des coopératives agricoles? Comment les accompagner ainsi que les éleveurs?

Le rôle des coopératives est de favoriser les dimensions de la formation et de l'apprentissage collectif sur l'approche de

santé unique, et de les articuler avec la santé au travail afin d'impliquer les acteurs. C'est ce que montrent d'ailleurs les témoignages de ce Théma. Les coopératives doivent aussi penser leur rapport au territoire. L'innovation ne vient pas seulement des technologies. On peut innover à l'aide des savoirs mobilisés, des méthodes de travail, des sciences sociales. Par exemple, l'agriculture biologique SANS intrant de synthèse, ou l'agriculture de conservation des sols SANS labour sont des formes d'innovation.

Parmi les outils existants, le diplôme inter-établissement «One Health en pratiques» relève de la formation continue. Il est désormais organisé par Vetagro Sup avec l'Institut Agro, en trois semaines non consécutives. Il apporte une vision transversale et pluridisciplinaire dans le domaine de la santé globale à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

Sur le modèle de la fresque du climat, nous avons également créé une fresque One Health visant à faire comprendre les leviers d'une démarche de coopération. Elle rencontre beaucoup de succès: nous l'avons déjà jouée deux cents fois auprès de collectivités, d'étudiants, d'entreprises. Nous la jouerons cet automne pour la Coopération agricole. ■

Dr Amandine Gautier

Après une thèse de doctorat en sciences politiques axée sur la santé au travail des agents de l'État en abattoir, Amandine Gautier réalise différents travaux sur les thèmes de la santé et la biodiversité, et l'utilisation des antibiotiques en élevage. Enseignante-chercheuse à Vetagro Sup, elle contribue à la mise en place de la première formation sur la démarche «One Health». Elle est aujourd'hui inspectrice de santé publique vétérinaire à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, avant de rejoindre en septembre 2024 la DDPP des Côtes-d'Armor.

Un travail de réseau

Ce document est le fruit des travaux conduits dans le cadre du programme de développement de La Coopération Agricole (LCA). Il est réalisé par ses salariés, avec le soutien de salariés de coopératives et d'élus réunis au sein d'un comité de pilotage dédié aux projets liés à la biosécurité et à la sécurité des interventions en élevage, pour l'ensemble des filières animales. À ce titre, il bénéficie d'un financement CASDAR du ministère en charge de l'agriculture.

Les travaux conduits par ce groupe depuis 2022 ont permis d'identifier plusieurs initiatives, et la volonté de communiquer dessus. La sélection qui a été faite ne prétend nullement à la représentativité du tissu coopératif, ni à l'exhaustivité de l'engagement des coopératives dans le domaine de la biosécurité, de la sécurité ou du One Health. Le groupe a choisi de mettre en évidence des démarches aux ambitions et états d'avancement différents, illustrant plusieurs facettes des actions des coopératives, dans des territoires et des productions variées.

Ce recueil de bonnes pratiques donne également la parole à plusieurs témoins, aux regards avisés dans les domaines de la biosécurité, de la sécurité ou du One Health: Gilles Salvat (Directeur de laboratoire et de la santé animale et du bien-être des animaux à l'ANSES), Magalie Cayon (Responsable du Département Prévention des Risques Professionnels à la CCMSA), Patrice Heurtaut (Médecin national du Travail et directeur Santé Sécurité au travail à CCMSA), Amandine Gautier (Inspectrice de Santé publique vétérinaire à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes).

Ont ainsi contribué à la réalisation de ce document:

Le responsable du projet: Maël Bernard-Brunet, LCA Nutrition Animale, sous l'encadrement de Cécilia Goffinet, LCA Métiers du grain

La coordinatrice du programme de développement: Audrey Terlynck, LCA

Ainsi que:

- Mickaël Marcerou, vice-président de LCA en charge des questions européennes, élu à la vice-présidence de la COGECA.
- Michel Courades, président de la Filière Porcine de LCA
- Dominique Grasset, Président de Galliance, pôle volaille de Terrena, et référent BEA de la section avicole de LCA
- Françoise Prevost, administratrice de la Section Ovine de LCA
- Christelle Houdard, Directrice générale adjointe chez Le Gouessant
- Ludovic Lombard, Sodiaal
- Valérie Bris, LCA Nutrition Animale
- Maude Marpault, La Coopération Laitière – LCA Ouest
- Justine Marchand, LCA Pôle Animal
- Gautier Le Sueur, LCA Affaires Sociales et Juridiques
- Anne-Laure Paquin, LCA Pôle Animal
- Gaëlle Dupas-Vaisset, LCA Pôle Animal



La responsabilité du ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

979-10-91278-42-3 © La Coopération Agricole, 2024

Nathalie Tiers, Atlanpages (Angers – 06 32 29 39 28)
a assuré la rédaction de ce document.

Conception et réalisation **EDITA LA FABRIQUE DE LIVRES – TOURS** (Tours – 09 83 64 35 64)

Crédits photographiques: Toutes les photos sont fournies par les différentes coopératives et La Coopération Agricole, sauf mention spéciale



Construisons en commun l'avenir de chacun



www.lacooperationagricole.coop

